

INSTRUCTIONS AU GOUVERNEUR HALDIMAND.¹

(L. S.)

GEORGE R.

Instructions à notre fidèle et bien-aimé Frederick Haldimand, Esq., notre capitaine général et gouverneur en chef dans et sur la province de Québec en Amérique et tous les territoires y annexés, données à notre cour à Saint James le quinzième jour d'avril 1778, dans la dix-huitième année de notre règne.

Avec nos présentes instructions, vous recevrez votre commission sous notre grand sceau de la Grande-Bretagne, vous constituant notre capitaine général et gouverneur en chef dans et sur notre province de Québec en Amérique et tous les territoires y annexés, bornée et décrite comme il est indiqué dans notredite commission. Par conséquent, pour répondre à la confiance que nous avons placée en vous, vous devrez prendre en main la charge du gouvernement et faire et exécuter tout ce qui concerne votre commandement, conformément au pouvoir et à l'autorité qui vous sont conférés par notredite commission et nos présentes instructions ou conformément à tous autres pouvoirs et instructions que vous pourrez en n'importe quel temps, recevoir à l'avenir sous notre sceau ou seing ou en vertu d'un décret de notre Conseil privé. Et vous devrez rassembler à Québec (que nous avons désigné comme l'endroit de votre résidence ordinaire et du siège principal du gouvernement) les personnes suivantes que nous constituons et nommons membres de notre Conseil pour l'administration des affaires de notredite province et des territoires y annexée, savoir: Hector Theophilus Cramahé, Esq., notre lieutenant-gouverneur de ladite province ou notre lieutenant-gouverneur de notredite province en exercice, Peter Livius, Esq., notre juge en chef de notredite province ou notre juge en chef de notredite province en exercice, Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Cuthbert, Francis

¹Archives canadiennes, M. 230, p. 213. Depuis quelques temps, l'accord faisait défaut entre Germain et Carleton et lorsque Burgoyne fut choisi au lieu de Carleton pour commander l'expédition d'Albany, l'indignation de ce dernier ne connut plus de bornes et ses dépêches à son chef, le secrétaire des colonies, manquent totalement de respect. Pour cette raison, bien que Carleton fut en crédit auprès de la cours, son rappel fut décidé. Dans un écrit à lord North, où il est question du remplacement de Carleton, le roi dit: Carleton a eu tort d'écrire des choses aussi acerbes à un secrétaire d'Etat, et c'est pourquoi il a été rappelé du gouvernement du Canada. D'autre part, sa courageuse défense de Québec lui a valu une récompense militaire et c'est pourquoi je me propose de ne pas nommer un autre général avant d'avoir reconnu ses services." Brougham "Hommes d'Etat du temps de George III"; p. 107. Cependant, il n'était pas facile de trouver un successeur capable de remplacer Carleton. Le 24 février 1777, le roi écrit à North: "Ld G. G. proposera Clinton demain pour remplacer Carleton au Canada," *ibid*, p. 97. Toutefois cette proposition n'eut pas de suite. Dans l'intervalle, Carleton s'était dépouillé de toute gêne dans sa correspondance avec Germain et se servait ouvertement de l'insulte. Le 27 juin 1777, il exprima le désir qu'il lui fut permis de retourner en Angleterre à l'automne. Burgoyne craignant d'être choisi pour remplacer Carleton à Québec, demande avec le plus grand respect, dans une lettre à Germain, en date du 30 juillet, qu'il lui soit permis de refuser une telle nomination; puis, il propose pour remplir la charge, Phillips, l'un des généraux anglais qui lui fut adjoint pour l'expédition, mais il n'est pas sûr que ce dernier accepte. Subséquentement, Haldimand alors inspecteur général des troupes aux Indes occidentales, fut choisi pour remplir la charge de gouverneur de Québec et en fut informé au mois d'août. Il ne put se rendre à Québec avant le 30 juin 1778 et Carleton resta à son poste jusqu'à cette date. Haldimand était suisse et soldat de fortune attaché au service anglais. Il avait pris part à la guerre pour la conquête du Canada et commandé pendant quelque temps à Trois-Rivières et à Montréal; pour cette raison il connaissait un peu le pays et les questions qui concernaient celui-ci.